

Sylviculture

Une piste pour défendre la forêt

Une nouvelle piste forestière de 2 160 m de long, s'étendant sur Saint-Martin d'Oney, Ousse-Suzan, Saint-Yaguen et Ygos vient d'être inaugurée.

Accès DFCI, Ousse-Suzan, piste numéro 204 de Pouysarraute », le panneau est tout neuf, à l'entrée de la piste de sable qui perce la forêt. C'est là que se sont donnés rendez-vous les acteurs de cette nouvelle piste forestière pour son inauguration le 23 mai: présidents de DFCI (association de Défense des forêts contre l'incendie), représentants de communes, direction départementale de l'agriculture et de la forêt, pompiers et gendarmes.

La piste de 2 160 m de long s'étend sur trois cantons (Mont-de-Marsan nord, Morcenx et Tartas Ouest) et quatre communes (Saint-Martin d'Oney, Ousse-Suzan, Saint-Yaguen et Ygos). Les 31 319 € nécessaires à son aménagement ont été financés à 80 % par l'Europe, l'État et la Région et le reste par les ASA (association syndicale autorisée) de DFCI des communes.

Un milieu fragile à respecter

La piste forestière est indispensable à la défense de la forêt contre les incendies. Elle a fonction de pénétration rapide et en tout point dans le massif forestier. Roland Martin, sylviculteur président de la DFCI de Saint-Martin d'Oney, explique: « les pompiers doivent pouvoir accéder facilement et rapidement aux départs de feu, afin que ceux-ci ne s'étendent pas ».

Le projet est né il y a sept ans du désir d'améliorer l'accès au massif. L'ancien chemin était sinueux et en mauvais état. Ensuite, l'accord des propriétaires forestiers a parfois été long à obtenir. Il faut savoir que la forêt des Landes de Gascogne est privée à 95 %. « Certains voyaient dans la piste une ouverture de la forêt à l'homme et comme le feu suit l'homme... » raconte Michel Darrigade, le président de la DFCI de Ousse-Suzan qui a négocié avec les propriétaires forestiers. Il a cependant obtenu gain de cause mettant en avant la valeur que donne la piste à la forêt: « Elle facilite l'accès au massif, pour d'une part diminuer les coûts d'exploitation du bois, d'autre part agir au plus vite sur les incendies ».

Une ouverture à maîtriser

Il met cependant en garde: « la forêt est ouverte à tous, mais c'est un milieu fragile qu'il faut respecter ». Les visiteurs de la forêt sont en effet souvent à l'origine des feux, avec des conduites non appropriées. Une des missions de la DFCI est donc d'informer le grand public sur les consignes préventives. De plus, les pistes ne sont autorisées à la circulation que pour les riverains (forestiers, chasseurs). Ces derniers doivent aussi veiller à ne pas dégrader la voie de circulation en roulant à vive allure. Il est aussi recommandé de bien se garer afin de ne pas gêner d'éventuels véhicules de pompiers.



« Ce que tu feras pour la forêt, la forêt te le rendra »: la nouvelle piste de Pouysarraute destinée à l'accès des pompiers donne une plus-value à la forêt qui est ainsi plus facilement exploitable.

► Photo Le Sillon

Les ASA de DFCI sont composées de sylviculteurs bénévoles qui aménagent le massif forestier et travaillent en étroite collaboration

avec les sapeurs pompiers. Michel Darrigade déplore: « on a de moins en moins de jeunes dans nos ASA. Quand les anciens ne seront plus

là, je crains que le premier maillon indispensable de la protection de la forêt disparaisse. C'est un risque ».

► Dominique Maurel